

## OPERATION REGIONALE « DECHETS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN PAYS-DE-LA-LOIRE » (FRANCE)

Janick HUET

Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire, France

---

### Résumé :

Comme toute autre activité, les agriculteurs produisent des déchets non organiques, qui ne peuvent être valorisés sur l'exploitation, et sont de nature diverse. Certains présentent des risques majeurs pour la santé et l'environnement, d'autres sont à l'origine d'une pollution "visuelle".

L'agriculteur est responsable de leur bonne élimination, qui n'est pas simple du fait de quantités parfois importantes, mais aussi de la diversité et de la dispersion de ces déchets qui en compliquent la valorisation.

La multiplication des cahiers des charges de production, demain la conditionnalité des aides PAC, la pression sociale, l'acquisition d'un « réflexe » par les agriculteurs, font que la demande de solutions est croissante, avec également des enjeux d'image pour les professionnels, alors que l'organisation des filières rencontre des difficultés.

En 2001, l'Ademe, le Conseil régional et la Chambre régionale d'agriculture ont initié l'**Opération régionale "déchets des exploitations agricoles"**, visant à aider dans les départements à développer et pérenniser les collectes de 4 déchets : les huiles usagées, les emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP), les produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) et les films plastiques agricoles usagés (FPAU). Prolongée, l'opération s'est étendue aux big-bags, contenants horticoles, déchets d'activités de soins d'élevages...

Les Chambres d'agriculture – souvent dans le cadre d'une Mission départementale "déchets" – sont les premières chevilles ouvrières des actions dans les départements et fédèrent les acteurs.

Le bilan de cette opération est très largement positif sur le plan des résultats techniques, de l'organisation, de l'effet d'entraînement des partenaires, et du développement d'une réflexion de fond.

Pour toutes ces raisons, à l'échelle nationale les Pays-de-la-Loire sont reconnus comme une région pilote sur la thématique "déchets". Après 4 années pleines d'actions, plusieurs constats et perspectives s'imposent :

- la pérennisation de la collecte de déchets est une affaire longue et complexe, nécessitant un accompagnement ciblé,

de nombreux déchets sont encore "orphelins" de solution de valorisation, et cette solution peut apparaître selon des **types de filières** (directe, indirecte, collective) dont la mise en œuvre nécessite des leviers et des délais différents.